

CM1 · FICHE 189940

# Comprendre un avis de modification

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

## Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 3-3

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du mercredi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 3.

### 1. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

**Réponse : 12 h**

Réponse : 12 h.

Index dans le document : « décalé à 12 h ».

## Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 3-4

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du jeudi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 3.

### 2. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

**Réponse : 12 h**

Réponse : 12 h.

Index dans le document : « décalé à 12 h ».

## Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 5-5

Changement exceptionnel pour l'atelier de collage du vendredi : le rendez-vous de 13 h est décalé à 14 h. Le lieu ne change pas : salle 5.

**3. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?****Réponse : 14 h**

Réponse : 14 h.

Indice dans le document : « décalé à 14 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —  
9-2**

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du mardi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 9.

**4. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?****Réponse : 10 h**

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —  
12-1**

Changement exceptionnel pour l'atelier de théâtre du lundi : le rendez-vous de 12 h est décalé à 13 h. Le lieu ne change pas : salle 12.

**5. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?****Réponse : 13 h**

Réponse : 13 h.

Indice dans le document : « décalé à 13 h ».

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.